n°536 Mars 2016

TRANSPORTS AÉRIENS
Le retraité

UNION SYNDICALE cgt DES RETRAITÉS D'AIR FRANCE / SYNDICAT CGT AIR FRANCE / SYNDICAT UGICT/CGT AIR FRANCE

ÉDITORIAL

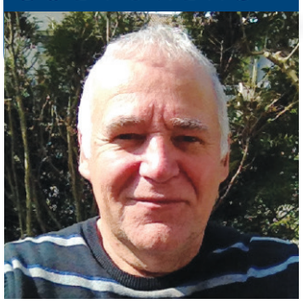

Printemps 2016

Retrouver l'ESPOIR,

Faire refleurir l'ESPÉRANCE !!!!

2015 s'est terminé par les attentats parisiens particulièrement meurtriers et par le décret d'état d'urgence restreignant les libertés individuelles. Pire le gouvernement voudrait voir cet état d'urgence inscrit dans la Constitution. Cela permet, pense-t-il, de « calmer les inquiétudes » qu'il crée en mettant en place un monde « sous haute sécurité ».

L'état du Monde où subsistent de nombreux foyers de guerre ou d'oppression, générant les migrations, n'encourage pas lui non plus à l'espoir d'une vie améliorée.
Développer une véritable sécurité passe par la reconnaissance de l'État d'Urgence Sociale, et un état policier ne réglerait en rien cette situation.
Rien ne peut se faire là comme ailleurs sans l'appui et la mise en œuvre des citoyens librement informés et un gouvernement prenant en compte cette dimension nécessaire à la vie.

La désespérance, mauvaise conseillère, générée par la situation présente, a déjà éloigné de nombreux Français vers des horizons nauséabonds, atteignant même les rangs de la CGT. Le vote FN en est sa traduction et la perspective de changements semble s'éloigner, par le manque de perspective d'un rassemblement de gauche anti-austérité permettant une alternative à cette politique libérale aggravée.

L'individualisation accrue dans la société, l'opposition entre individus, favorisent le racisme et le report des problèmes sur l'autre, le voisin de travail, l'autre venu d'ailleurs, celui qui doit servir d'exutoire, le bouc émissaire.

Riposter, recréer, encourager, dialoguer, étendre le tissu humain telles doivent être nos tâches quotidiennes auxquelles nous devons donner le meilleur de nous-mêmes. Retisser les liens distendus, créer de l'espoir en créant un maximum d'îlots collectifs où la parole est plurielle et trouver ensemble des réponses à la crise actuelle doit être notre priorité..

A la CGT, les 16 millions de retraités là où ils sont, doivent trouver ce chemin. Les petits ruisseaux font les grandes rivières dit on. Faisons naviguer nos idées, nous anciens du transport et concourrons à une humanité où chacune et chacun comptent.

La large mobilisation autour de la lutte contre la loi de destruction sociale dite « Loi travail - El Khomri » crée une perspective nouvelle pour une défense collective plus efficace des salariés actifs et retraités. Voici enfin une piste pour retrouver l'espoir.

Jean Claude Chazottes
Secrétaire National de l'USRAF CGT

RÉUNION DE RENTRÉE DU 14 JANVIER 2016

Pour cette première réunion de la section Banlieue Nord où de nombreux camarades étaient présents avec la participation de nos camarades du syndicat CGT Air France.

Après un bilan de nos actions en 2015 et la situation actuelle dans notre pays, nous avons évoqué le jugement inique des salariés de Goodyear.
De plus dans cette bataille la CGT n'apporte pas assez d'informations chiffrées sur le bénéfice des entreprises par rapport aux cotisations patronales afin de faire comprendre que la lutte pour la sauvegarde de l'emploi est une lutte économique. Nos camarades Actifs nous ont détaillé les difficultés qu'ils rencontrent dans l'entreprise. Les syndicats sont sur la défensive, ce qui peut entraîner de la colère. L'énergie dépensée à défendre nos camarades n'a pas permis au syndicat de réussir à mobiliser pour l'élection de la mutuelle. Ce qui s'est soldé par un fort recul.4 sièges au lieu de 11 pour le collège collectif. Soit une délégation CGT de 4 actifs et de 4 individuels USRAF,soit 8 représentants au lieu de 14 dans la dernière assemblée.

Nous n'avons pas été à la pointe des luttes durant cette année. Très peu de camarades se sont déplacés pour les manifs, et en particulier pour celles des retraités. Sur la syndicalisation, dans les différents secteurs d'activités de la plate forme de Roissy, là aussi nous n'avons pas été très présents, nous avons des difficultés pour rencontrer les actifs.
Après un bon débat nous avons dégusté notre galette traditionnelle avec les camarades de l'UI de Roissy.

JOURNÉE RETRAITÉ DGI DU 23 JANVIER 2016

La section Banlieue Nord était présente pour cette journée ou environ 200 retraités s'étaient déplacés. Nous déplorons que le comité n'est pas organisé un débat malgré notre discussion avec les élus le 28 déc. 2015 sur l'organisation d'une assemblée avec les retraités.
Nous avons distribué le tract appelant les retraités à manifester le 10 Mars 2016.
Nous avons sondé les retraités et nous avons constaté que certain n'avaient pas voté.

SAMEDI 23 JANVIER 2016 JOURNÉE DES RETRAITES DU CEI à ORLY NORD

Une centaine de personnes, accueillies, par une dizaine de camarades de notre section, dans la salle des spectacles de la DM à Orly Nord (Jacques BREL), sont venues pour entendre, à l'occasion de cette journée, des infos sur les évolutions impactant les retraités et ont participé au débat organisé à la suite.
Le secrétaire du CE (Sud Aérien) a invité la CGT-Retraités à la tribune. A la suite de sa longue intervention, il nous a invités à nous exprimer. Après les différentes informations, de la part de Michel Compte notre Secrétaire de Section, les retraités présents ont posé plusieurs questions, auxquelles les représentants du bureau du CE et les camarades de l'USRAF Banlieue Sud, ont répondu le plus clairement possible. La situation d'Air France, notamment les conflits sociaux, en particulier le licenciement des 5, le refus courageux, par l'Inspection du Travail, du licenciement d'un élu CGT de la DGI par respect du Droit du Travail (encore applicable!...), les évolutions sur notre secteur, la réduction des capacités industrielles, le glissement de l'activité AF vers HOP et Transavia et la sous-traitance de leur flotte. Cette situation met en difficulté les activités du CE, du fait de la réduction de la subvention induite par les successives réductions d'effectifs (7900 salariés), alors que la géographie éclatée du CE (Orly, Villeneuve -le -roi, Toulouse, Roissy...) engendre des surcoûts. L'abandon des hangars, avec les activités comme la peinture avion du N7 sud, le N5, le déplacement du CE fermeture du bâtiment 29, nous perdons la salle des spectacles, la seule à AF, la médiathèque va se réduire, positionnée dans la salle du restaurant.
Au sujet de la Mutuelle un élu (UNSA), est intervenu sur ce qui se met en place au 1er janvier. Nous avons rappelé nos divergences concernant les cotisations et le refus du passage de 5 niveaux de cotisations comme précédemment à 3 (depuis le début de cette année), en rappelant notre objectif d'un seul cahier des remboursements, les cotisations couvre largement les remboursements, cela permettrais de revoir les remboursements au regard du désengagement de la Sécurité Sociale. La reconquête d'une Sécurité Sociale Universelle qui réponde aux besoins de notre société, reste une priorité.
Ensuite nous nous sommes retrouvés au restaurant pour un repas très goûteux, préparé par les personnels du CEI, c'est 560 convives, qui correspondent à environ 280 retraités d'Air France. Les camarades de notre section ont été de table en table, avec d'excellents contacts, sur le site du CEI vous retrouverez les photographies de cette journée.

Quelles perspectives pour le Transport Aérien Français ?

Le 5 octobre dernier se tenait au siège d'Air France un CCE au cours duquel la Direction de l'entreprise présentait un nouveau projet dit « perform 2020 » censé ramené la Compagnie sur les chemins de la rentabilité. Au-delà de la péripétie de la chemise arrachée, péripétie qui traduit le mal-être de salariés inquiets de leur avenir, mal reconnus par une direction et des actionnaires qui les assimilent à un coût alors que ce sont eux qui produisent les richesses, au-delà de cet incident grossi par des médias en mal de scoop et par un premier ministre dont on connait la flamme déclarée pour l'entreprise, au-delà de cet péripétie le problème reste entier. Et la question est que veulent nos dirigeant politiques nationaux comme avenir pour le transport aérien français ?

La réponse à cette question nécessite un débat large car il y a une longue pelote de questions à tirer. C'est pourquoi la direction de l'USRAF-CGT a décidé de lancer le débat (décision de la CE USRAF du 24 novembre dernier) auprès de ses sections et de ses adhérents. Chacun est invité à apporter sa contribution au débat. Des textes existent déjà comme le rapport Leroux. Mais ce sont des contributions d'experts, certes intéressantes et qui peuvent nous aider dans la réflexion. Notre objectif est double : apporter notre contribution au débat et aider chacune et chacun d'entre nous à élever notre niveau de conscience syndicale. Des contributions que vous voudrez bien nous adresser nous tirerons un texte de synthèse qui pourra servir de base à d'autre discussions et actions. Chacune et chacun d'entre nous au travers sa vie passée à l'entreprise a forcément une approche personnelle sur cette vaste question, et nous vous incitons fortement à la partager avec nous.

Voici quelques exemples de questions :

L'Etat, c'est-à-dire nous à travers nos élus et dirigeants, est toujours le 1er actionnaire de la Compagnie, quel doit-être son rôle ? Qui parmi les capitalistes voudrait investir dans une industrie où la rentabilité immédiate est peu certaine et le retour sur investissement long et incertain, seul un état peut jouer ce rôle, oui ou non ? ou alors faut-il suivre l'exemple des compagnies aériennes à prix réduits (low cost) dont la variable d'ajustement des coûts est le salarié presque redevenu esclave ?

D'aucun pointe les taxes aéroportuaires versées à ADP comme source de nos difficultés, est-ce aussi réel et important que cela ?

A quoi sert le transport aérien ? Doit-on revenir à une situation de quasi-monopole dans laquelle la Compagnie était quelquefois l'agent « trouble » de l'Etat dans des opérations extérieures ?

Et le service public de transport aérien ? Peut-on y revenir ? selon quelles règles ? Le statut des salariés a-t' il été un frein au développement de la Compagnie ?

La déréglementation et La libéralisation du transport aérien mondial ont-elles, oui ou non, permis un accroissement du nombre de passagers transportés ? et avons-nous toutes les garanties sur la concurrence libre et non faussée exiger par la Constitution européenne ? (rires).

Michel Wagnez

L'ASSOCIATION NATIONALE DE COORDINATION DES ACTIVITÉS DE VACANCES - TOURISME ET TRAVAIL ANCAV-TT

L'outil syndical de coordination

Association «loi 1901» a été créée en septembre 1985 par la CGT et cinq de ses Fédérations : Métallurgie, Chimie, Transports, Mines-Énergie et Cheminots. Les Comités d'Entreprise, Comités des œuvres Sociales, Comités d'Activités Sociales et Culturelles, Organismes Équivalents sont la composante majoritaire de son Conseil d'Administration.

- **Nos objectifs :** Accès pour tous au droit aux vacances, à la culture, aux activités sportives, aux loisirs.
- **Nos moyens :** Mutualiser les forces et les capacités de chacun pour le bénéfice de tous.
- **Nos valeurs :** Solidarité entre tous les salariés des petites, moyennes et grandes entreprises, privés d'emploi et retraités.

Avec et pour ses adhérents, l'Ancav-tt agit pour le développement d'un patrimoine social et mutualisé par la recherche de nouveaux Comités d'Entreprise et Collectivités investisseurs et par la création de nouveaux Villages Vacances. A ce jour c'est 349 CE, COSC, CASC et collectivités copropriétaires
Nos actions ont permis la constitution d'un patrimoine de plus de 40 villages de vacances, contribuant au développement du Tourisme Social et à l'aménagement du territoire. Les CE coordonnent, avec l'Ancav-tt, la gestion de leur patrimoine et leurs investissements. Ce patrimoine est ouvert à tous, sans exclusive.
Dans le cadre d'un partenariat, un opérateur professionnel « Touristra Vacances », gère 20 villages au nom des Copropriétaires sur la base de Contrats de Régie et de Contrats d'Objectifs.
Les autres villages sont gérés par des associations adhérentes à l'ANCAV-TT telles que : TLC VACANCES, l'UFM de la Moselle et ULVF.

Pour le développement du droit aux vacances des associations en territoire.

22 associations départementales ou régionales avec 40 points d'accueil et 70 départements couverts.
Les associations «loi 1901» gérées par des conseils d'administration composées d'élus de CE, COS, CASC et collectivités, de syndicats, d'associations, d'individuels, sont adhérentes à l'Ancav-tt. Actrices de l'économie sociale, elles incarnent cette autre idée de l'organisation sociale et économique qui repose sur l'échange, la coopération, le partage, la solidarité, la convivialité, l'engagement personnel et collectif.
Lieux d'échanges, de rencontres, elles développent et construisent des activités originales, créatives, culturelles, adaptées au plus grand nombre, loin de la seule logique marchande.

La Carte Loisirs, carte d'adhérent du réseau de l'ANCAV-TT, permet :

- De fédérer et de mutualiser les activités sociales entre les CE, COS, CASC, collectivités, les salariés dépourvus de CE, les privés d'emploi et les retraités, sur l'ensemble du territoire,
- Aux adhérents individuels d'être acteurs de la vie démocratique de l'association et de la mise en œuvre de ses orientations,
- De bénéficier de tarifs négociés auprès de nombreux partenaires, parcs de loisirs, sites naturels, musées, cinémas...

Adhérer, c'est aussi et surtout partager des valeurs de solidarité qui animent et renforcent notre action pour faire vivre ensemble le droit aux vacances, à la culture, aux activités sportives et aux loisirs pour tous.

L'Ancav-tt et son Réseau associatif sont adhérents à l'Unat (Union Nationale des Associations de Tourisme) à l'OITS (Organisation internationale du tourisme social) et développent des partenariats avec différents acteurs du Tourisme Social et Solidaire.

Alain BARBIER Secrétaire National de l'ANCAV-TT

La déclaration de l'Union Confédérale des Retraités CGT pour le 10 mars 2016

Les retraités bien décidés à

C'est à l'appel de 9 Organisations de retraités (UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, Ensemble & Solidaires-UNRPA, LSR) que les retraités se mobiliseront une nouvelle fois ce jeudi 10 mars.

Les retraités montrent leur colère et sont bien déterminés à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraite et de protection sociale, de leurs conditions de vie.
Après « l'Adresse » éditée par l'**UCR-CGT** et distribuée depuis le début de l'année dans toute la France à des dizaines de milliers d'exemplaires, c'est à partir de l'appel unitaire que les retraités se mobiliseront une nouvelle fois le 10 mars.
Le bilan effectué à quelques jours de la mobilisation prouve la détermination des retraités à vouloir défendre leur pouvoir d'achat. À ce jour, dans les 82 départements recensés, près de cent vingt mobilisations sont décidées sous forme de manifestations, de rassemblements. Des demandes de rencontre en direction des Préfectures, des Députés sont déjà programmées. Des pétitions, des motions y seront déposées.
De réformes en réformes, notre pouvoir d'achat n'a cessé de régresser. Régime général, régimes spéciaux, complémentaires, fiscalité : tout est attaqué. Le **MEDEF**, avec l'œil bienveillant du

défendre leur pouvoir d'achat !

Gouvernement qui a bloqué pour plusieurs années la revalorisation des pensions, s'attaque maintenant aux pensions de réversion. Il a même gagné le report de l'âge donnant droit au départ à la retraite.

A Paris, la manifestation, avec à sa tête la présence de l'ensemble des responsables des Unions confédérales et d'Associations, partira de Montparnasse en direction de la rue de Varenne à 14 h 30.

Les retraités comme des milliers de salariés constatent que les choix politiques ont accentué l'austérité, la pauvreté et la précarité du plus jeune au plus ancien : 10% des retraités survivent sous le seuil de pauvreté.

Code du travail, pensions et droits à la retraite, droit à la santé, libertés... Tout est remis en cause. Il est évident que la destruction du Code du travail ne concerne pas seulement les salariés en activité. C'est à toute la société que le Gouvernement et le Patronat veulent s'en prendre. Que nous soyons jeunes ou retraités, nous ne pouvons accepter ce recul de société !

Et c'est bien pour cela que le 9 mars, les retraités seront présents dans les manifestations avant de se retrouver le lendemain 10 mars pour défendre leurs propres revendications spécifiques à l'appel des 9 Organisations ou Associations de retraités.

Montreuil, le 7 mars 2016

On l'appelait Krasu

Henri Krasucki consacra son intelligence et son énergie au combat pour la dignité et l'avenir de l'homme. Actif dans la Résistance dès l'âge de 15 ans, déporté, secrétaire d'union locale dès son retour, dirigeant confédéral à 31 ans, secrétaire général de la Cgt de 1982 à 1992.

Henri Krasucki a laissé son empreinte sur l'histoire de la Confédération

Krasu, comme nous l'appelions familièrement, est né en Pologne, seul son patronyme pouvait en témoigner tant sa gouaille et son accent en faisaient un véritable Titi parisien. Il faut dire, qu'il avait tout juste 4 ans quand, en 1928, il est arrivé du côté de Belleville. Bon élève, à 14 ans cependant, il décide de quitter le collège pour alléger les dépenses de la famille.

Henri Krasucki, Benoit Frachon, Georges Ségui

Jeune ouvrier dans une usine à Levallois

A l'automne 1939, il démarre sa vie active comme jeune ouvrier dans une usine à Levallois. Son engagement au parti communiste est immédiat, comme son entrée dans les rangs des Ftp-Moi. Krasu parlait peu de cette période. Pourtant, en 1991, il accepta de revenir à la prison de Fresnes, où il fut enfermé au secret absolu de mi-avril à fin juin 1943. Ce jour-là, il confia quelques bribes de son combat de Résistant comme il le faisait parfois en traversant un de ces quartiers de Paris où, avec ses camarades, il avait affronté l'occupant, avec l'audace de la jeunesse. Après Fresnes, ce fut Drancy et la déportation vers Auschwitz et Buchenwald. Il en revient le 28 avril 1945 « juste à temps pour manifester le 1er mai », comme il aimait le souligner avec la malice d'un homme qui se disait « en sursis ».

« Cultiver son jardin syndical »

Krasu reprend son travail d'ajusteur et s'engage très vite dans le combat syndical, à l'union locale du 20e à Paris et comme secrétaire de l'union départementale de la Seine dès 1950. A 31 ans, il est élu à la commission administrative de la Cgt. En 1960, il entre au bureau confédéral, est nommé directeur de La Vie ouvrière, un poste qu'il maîtrisera avec brio pendant plus de vingt ans. Krasu parlait souvent du journal.

Chacun le sait, il n'était pas grand tribun mais il avait un sens pointu de la communication. Avec lui le journal de la Cgt passe, selon son expression, « de l'artisanat à la grande production » et devient un magazine syndical grand public réalisé par une équipe de professionnels à la rédaction, à l'administration et à l'animation de la diffusion. Il marqua aussi La Vie ouvrière par ses séries de papiers souvent publiées en recueil (Syndicats et lutte de classe, Syndicats et socialisme, Cultiver son jardin syndical...). Avec son coup de patte, sur un ton familier, il a produit des textes politiques et théoriques qui ont marqué les mémoires.

Directeur de la Vie Ouvrière

Krasu était travailleur, exigeant avec son entourage comme avec lui-même. Il pouvait être d'une fermeté redoutable tant pour ses adversaires que pour ses compagnons de combat. Il ne tolérait pas l'amateurisme. Rigoureux et méticuleux, nous ne l'avons jamais pris en flagrant délit d'insuffisance, sauf peut-être quand, pour un discours, il n'avait « pas eu le temps d'effacer les traces d'efforts » comme il disait, plagiant Karl Marx ! Ses journées, ses semaines syndicales étaient bien remplies. Directeur de La VO et aussi secrétaire de la Cgt, membre de la Commission du Plan et, à partir de 1969, chargé des accords et conventions, puis de la politique revendicative. Convaincu de la centralité de la négociation interprofessionnelle, au début des années 1970, il plaide pour que le CNPF accepte la Cgt dans les discussions, et met ses qualités d'habile négociateur au service des travailleurs. L'indemnisation du chômage et le droit à la formation sont sans doute les accords dont il était le plus fier.

Proche des siens, sensible et attentif aux demandes des salariés, des petites comme des grandes entreprises, à proximité de Paris ou très éloignées. Pour eux, Henri savait se rendre disponible, « l'intendance » devait suivre. Pour lui l'action revendicative, pierre angulaire de l'activité de la Cgt, primait sur tout.

Secrétaire général de la Cgt

Avec les années Giscard, il fut au cœur de toutes les batailles pour les industries françaises et les services publics. Inventif, il trouvait toujours la parade, le moyen de surprendre ses adversaires et bichonnait l'opinion publique afin de gagner son soutien.

Il est élu secrétaire général de la Cgt, en 1982, dans un contexte inédit. La gauche est au pouvoir depuis un an et l'espoir né de la victoire est sérieusement amputé par la politique de rigueur annoncée. Dès lors, tout se complique et la désillusion fera de lourds dégâts chez les salariés. La Cgt elle-même est secouée. Krasu est à la barre, préconise, comme toujours, « d'en rester à l'essentiel », et plaide pour une réflexion fondamentale sur les adaptations que la Cgt doit opérer. De ce point de vue, son apport au 44e congrès est une étape décisive. Henri avait une profonde culture internationaliste, il prenait toujours le temps de débattre avec un dirigeant syn-

dical étranger. Il avait aussi un attachement particulier pour l'Union soviétique. En 1982, il pesa dans le débat afin que la **Cgt reste à la Fsm**. En 1986, il fut honoré d'être élu vice-président de l'Internationale et il eut du mal à accepter la désaffiliation de la Cgt en 1995.

« Krasu » avait une carrure de syndicaliste complet, tout autant homme de proximité que dirigeant clairvoyant, appréhendant l'avenir avec
quelques encablures d'avance. « Il faut rêver, disait un grand révolutionnaire. Rêver et ensuite faire le possible. Mais le faire ! ». Henri écrivait ceci dans son livre en 1987. Il fut un dirigeant majeur.

Elyane Bressol
Présidente de l'Institut Cgt d'histoire social

Photographie anthropométrique d'Henri Krasucki prise à son arrestation,en mars 1943.
(©coll. Préfecture de Police de Paris, droits réservés)

Mourad Laffite et Laurence Karsznia ont réalisé un film sur Henri Krasucki : "Une jeunesse parisienne en résistance". Un travail de mémoire indispensable à un moment où l'on détruit les acquis du Conseil national de la Résistance et où l'extrême droite impose ses idées en France.
Pour commander le DVD : contact@images-contemporaines.com

Toujours le même discourt patronal depuis 1939

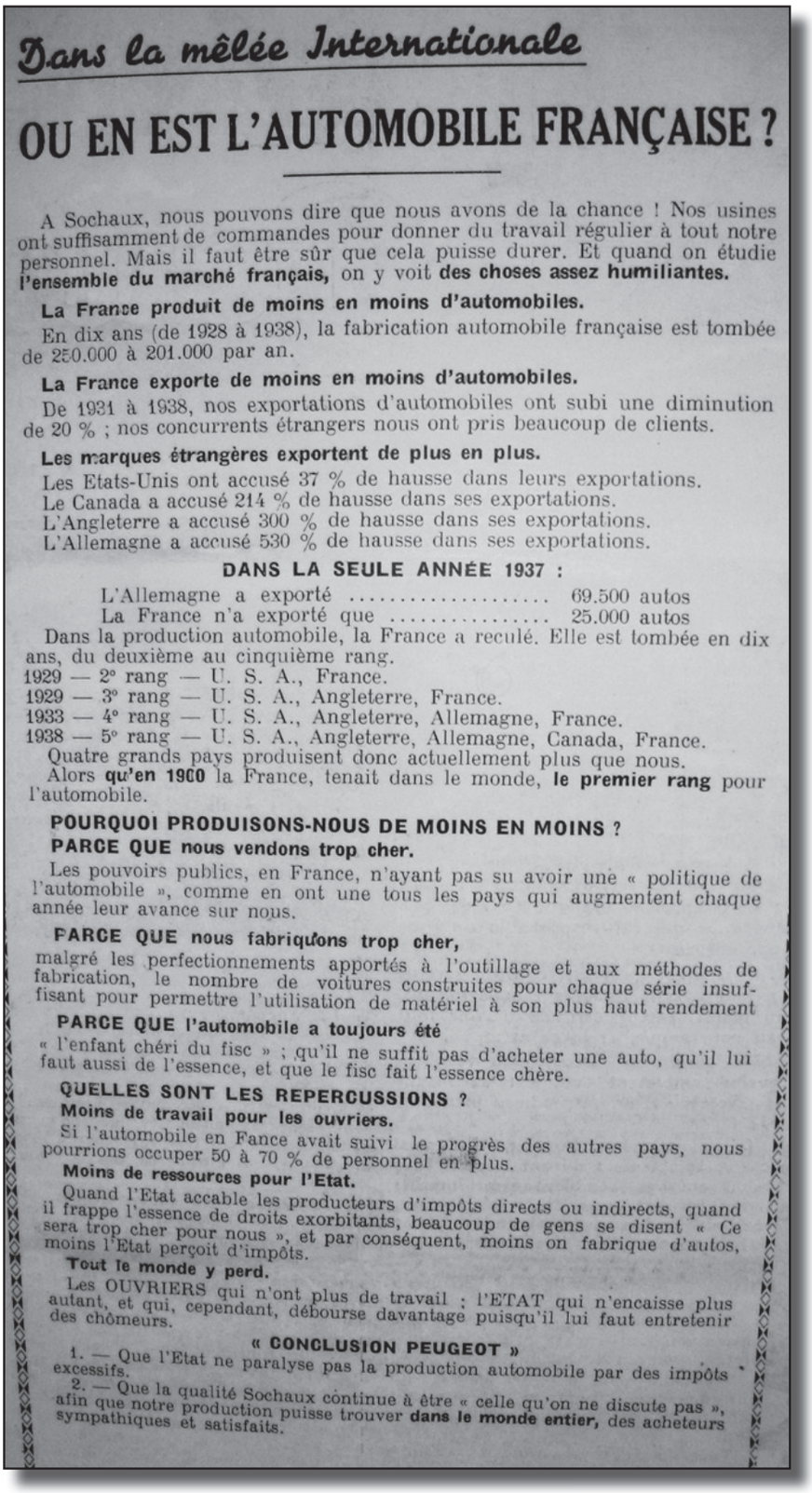

Dans la mêlée Internationale

OU EN EST L'AUTOMOBILE FRANÇAISE ?

A Sochaux, nous pouvons dire que nous avons de la chance ! Nos usines ont suffisamment de commandes pour donner du travail régulier à tout notre personnel. Mais il faut être sûr que cela puisse durer. Et quand on étudie **l'ensemble du marché français,** on y voit **des choses assez humiliantes.**

La France produit de moins en moins d'automobiles.

En dix ans (de 1928 à 1938), la fabrication automobile française est tombée de 250.000 à 201.000 par an.

La France exporte de moins en moins d'automobiles.

De 1931 à 1938, nos exportations d'automobiles ont subi une diminution de 20 % ; nos concurrents étrangers nous ont pris beaucoup de clients.

Les marques étrangères exportent de plus en plus.

Les Etats-Unis ont accusé 37 % de hausse dans leurs exportations.
Le Canada a accusé 214 % de hausse dans ses exportations.
L'Angleterre a accusé 300 % de hausse dans ses exportations.
L'Allemagne a accusé 530 % de hausse dans ses exportations.

DANS LA SEULE ANNÉE 1937 :

L'Allemagne a exporté ..... 69.500 autos
La France n'a exporté que ..... 25.000 autos

Dans la production automobile, la France a reculé. Elle est tombée en dix ans, du deuxième au cinquième rang.
1929 — 2° rang — U. S. A., France.
1929 — 3° rang — U. S. A., Angleterre, France.
1933 — 4° rang — U. S. A., Angleterre, Allemagne, France.
1938 — 5° rang — U. S. A., Angleterre, Allemagne, Canada, France.

Quatre grands pays produisent donc actuellement plus que nous.
Alors **qu'en 1900** la France, tenait dans le monde, **le premier rang** pour l'automobile.

POURQUOI PRODUISONS-NOUS DE MOINS EN MOINS ?
PARCE QUE nous vendons trop cher.

Les pouvoirs publics, en France, n'ayant pas su avoir une « politique de l'automobile », comme en ont une tous les pays qui augmentent chaque année leur avance sur nous.

PARCE QUE nous fabriquons trop cher,

malgré les perfectionnements apportés à l'outillage et aux méthodes de fabrication, le nombre de voitures construites pour chaque série insuffisant pour permettre l'utilisation de matériel à son plus haut rendement

PARCE QUE l'automobile a toujours été

« l'enfant chéri du fisc » ; qu'il ne suffit pas d'acheter une auto, qu'il lui faut aussi de l'essence, et que le fisc fait l'essence chère.

QUELLES SONT LES REPERCUSSIONS ?
Moins de travail pour les ouvriers.

Si l'automobile en Fance avait suivi le progrès des autres pays, nous pourrions occuper 50 à 70 % de personnel en plus.

Moins de ressources pour l'Etat.

Quand l'Etat accable les producteurs d'impôts directs ou indirects, quand il frappe l'essence de droits exorbitants, beaucoup de gens se disent « Ce sera trop cher pour nous », et par conséquent, moins on fabrique d'autos, moins l'Etat perçoit d'impôts.

Tout le monde y perd.

Les OUVRIERS qui n'ont plus de travail ; l'ETAT qui n'encaisse plus autant, et qui, cependant, débourse davantage puisqu'il lui faut entretenir des chômeurs.

« CONCLUSION PEUGEOT »

1. — Que l'Etat ne paralyse pas la production automobile par des impôts excessifs.
2. — Que la qualité Sochaux continue à être « celle qu'on ne discute pas », afin que notre production puisse trouver **dans le monde entier,** des acheteurs sympathiques et satisfaits.

SOUVENIR DE CHARONNE 1962-2016 54ème ANNIVERSAIRE

Le 8 février 1962, 9 travailleurs syndiqués de la CGT dont 8 étaient membres du Parti Communiste Français ont été sauvagement assassinés par des brigades spéciales de police sur l'ordre de Maurice Papon, alors Préfet de police de Paris ,ancien vichyste qui finira en prison,et de Roger Frey, Ministre de l'Intérieur du gouvernement de l'époque.

1 million de travailleurs leur rendront hommage dans les rues de Paris,quelques jours plus tard à l'occasion de leurs obsèques.

Section Sud Ouest

Réunion de la Commission Exécutive locale du 08 mars 2016

PRESENTS / LESTRADE-COSTE-BERTRAND-PASSERAT-POSTEL-GILABERT-CHAZOTTES-GRIMOUX
INVITES/ MAYBON-GENEST EXCUSES/ MARTINEZ –CUCY-BOURDEL_STRAT

Pascale MAYBON et **Eric GENEST,** de la section Barrigoude / Basso Cambo, nous ont fait un résumé de la situation des CE CIE et ACP. Soit hors DGI (la DGI n'est pas concernée par ces structures car disposant de son propre CE). Tout part de la décision de la Direction de diminuer le nombre des CE en les regroupant suivant les métiers et non plus selon le lieu géographique.(5CE Commercial France-Siege et Support-Cargo –Exploitation-Basso) .Le CIE existant jusqu'alors , structure commune (CIE –Commission Inter Escale) permettait de mutualiser les moyens ,où chaque salarié avait droit aux mêmes prestations quelque soit son CE d'origine.

En mars 2015, la Direction restructure et crée 1 CE Pilotage Économique (regroupant ex CE Commercial France et Siège et Support), le CE Exploitation est coupé en 2 structures (CE HUB CDG et CE Province Orly) et le CE Cargo ne change pas. Le CIE n'ayant plus d'existence juridique, il est créé un ACP (Association Culturelle Paris Province) pour mutualiser à nouveau les moyens et les prestations. Mais la position de la CFDT bloque les choses et l'on se retrouve dans une situation ou chaque salarié dépend du CE correspondant à sa profession et donc avec des prestations différentes.

Les retraités sont dans le même cas et n'ont pas les mêmes prestations suivant leur CE d'origine. S'ajoute le sort des salariés des CE province qui sont dans l'incertitude la plus totale sur leur avenir. il est prévu un tract cgt expliquent cette situation que nous distribuerons avec nos camarades actifs .

Le but de la Direction est clairement d'affaiblir les moyens des organisations syndicales,de créer des situations conflictuelles entre syndicats et comme à l'origine écarter les salariés des organismes de proximité (moins d'élus,de locaux, de moyens d'intervention) et en particulier pour la CGT.

Préparation Congrés L'amendement de la section a été transmis à l'USRAF qui le fait parvenir aux instances.

Quelques éléments du débat :

Mauvaise relation UCR – Confederation(retraités semblent être mis de coté malgré la proposition 1 syndiqué= 1 voix)

Manque de projet économique et critique de certaines fédérations (FILPAC)

Trop de structures retraités qui « mangent » les militants

Pessimisme quant aux retombées pratiques du Congrès, mais nécessité d'en ressortir « par le haut » et existence d'un débat dans les sections.

ORGA : Encore trop de retard dans la rentrée des cotisations. Nous avons réparti les adhérents entre les différents membres de la CEL. En prenant la liste, cela représente environ 10 adhérents pour chaque camarade impliqué.

DIVERS Nous devons concrétiser la journée information mutuelle avec un camarade élu.

Prochaine CEL 21 avril

Fête USRAF SUD OUEST en juin mais devons voir la disponibilité de nos camarades cyclistes de l'ASAF afin qu'ils puissent y participer

Gérard Gilabert

MNPAF :

TRAVAILLONS POUR CRÉER LE RAPPORT DE FORCE FAVORABLE AUX ADHÉRENTS

Le 7 janvier dernier les résultats des élections des membres de l'Assemblée Générale(AG) de notre mutuelle ont été publiés :

La liste « Mutualité et Démocratie, le Choix d'une Garantie pour Tous » collège des « individuels » a obtenu 1608 voix et 4 élus. Le taux de participation baisse de 5 % environ et notre liste ne perd que 88 voix soit aussi une baisse de 5 %.

Le ration entre le nombre d'adhérents à l'USRAF et le nombre de votants pour notre liste doit interpeller chacune et chacun et nous amener à tout mettre en œuvre pour retrouver tous ces sympathisants !

Ce nouveau mandat commence avec des bouleversements qui nous interpellent.

Ainsi, sous prétexte de « désigner » des administrateurs compétents en gestion, une directive de l'Union Européenne nous impose d'ouvrir les listes de candidats au Conseil d'Administration (CA) a des candidats non élus à l'Assemblée Générale.

Cette pseudo ouverture a surtout pour but de permettre aux instances extérieures de contrôle d'interférer dans la gestion d'une mutuelle, nous obligeant de plus en plus à avoir des résultats financiers, comme les assurances, plutôt que de mieux répondre aux besoins de soins médicaux des adhérents de la MNPAF.

Quoique contrainte d'appliquer cette directive, la direction sortante a bien pris soin de réaffirmer la primauté de l'ensemble des élus de l'AG dans l'élection des conseillers et que la compétence de gestion devait s'apprécier au niveau du collectif.

Notre syndicat a désigné **Michel WAGNEZ** comme candidat au CA dont l'élection a lieu ce 16 février 2016.
Il n'a pas été élu, le vote à bulletin secret à probablement joué contre nous dans ce scrutin.

Nous avons 2 élus à la commission du fond social : **Michel Wagnez et François Alexandre** et un élu à la commission de contrôle qui rapporte une fois par an sur la tenue de la comptabilité.

Sur le plan revendicatif les élus de l'Assemblée Générale s'attacheront à créer les conditions pour faire avancer nos propositions en discutant avec les élus des listes de notre collège :

1. Restauration du principe de solidarité entre les générations et entre les catégories sur lequel s'est construite la Mutuelle,
2. Application du principe « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins »,
Retour, dans ce cadre, à un barème de cotisations comportant au moins 10 tranches de revenus pour une plus grande progressivité des cotisations

Air France s'est construite avec le travail de ses salariés passés et présents.

3. Versement par l'entreprise Air France d'une subvention à la mutuelle pour tous ses salariés actifs et retraités,
4. Définition du cahier des prestations, en dernier ressort, par l'assemblée générale,
5. Remboursement des vignettes oranges en attendant leur suppression,
6. Meilleurs remboursements en optique, dentaire, prothèses auditives, etc.
7. Maintien de la prise en charge des chambres individuelles pendant 90 jours tant à l'hôpital qu'en maison de convalescence
8. Rétablissement des délégués de site.

Francis Martin,
Secrétaire de L'USRAF CGT

* Michel WAGNEZ,Francis VITEL, François ALEXANDRE, Élise LE CADRE

Allocution prononcée par Francis Vitel
au nom de l'Union Syndicale des Retraités d'Air France CGT
et de l'Union Fédérale des Retraités des Transports CGT
lors des obsèques de notre camarade Claude Kahn au cimetière Montmartre le 23 février 2016

Nous voici réunis ce mardi 23 février 2016 avec vous tous, parents et amis, retraités CGT d'Air France et des Transports, autour de la famille de Claude Kahn et plus particulièrement d'Isabelle et de Florence, ses filles, pour rendre un dernier hommage à notre camarade.

Claude nous a quitté le 18 février dans sa 91ème année, après une vie d'engagements politiques et syndicaux. Il était un grand débatteur et n'hésitait pas, même en minorité à défendre ses convictions.

Claude est né le 7 avril 1925. Il était fils unique.

Il m'avait relaté que son père, engagé volontaire en 1916 avait du porter l'étoile jaune pendant l'occupation et qu'il avait deux oncles morts dans la résistance, et un cousin à Treblinka, en me précisant que cela le prédisposait à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

En 1947, à sa sortie de HEC, il s'engage au Pari Communiste Internationaliste où, me dit il avec humour, adhéreront plus tard Cambadélis, Jospin et Mélenchon. Il y restera jusqu'en 1970.

En 1981, il adhère au parti socialiste où il retrouve le même trio. Il restera fidèle à son parti toute sa vie.

Il sera présent dans les luttes contre les guerres d'Indochine, d'Algérie et du Vietnam ainsi que dans toutes les grandes luttes sociales, particulièrement en 1968.

Dès son entrée dans la vie active en 1947, il adhère à la CGT. Après plusieurs emplois dans des entreprises sans organisation syndicale, il entre à Air France en 1954 comme stagiaire commercial et attend d'être confirmé pour adhérer au Syndicat Général du Personnel d'Air France (SGPAF CGT) au printemps 1955.

Il deviendra Secrétaire Général du Syndicat des Ingénieurs et Cadres d'Air France (SICAF CGT) de 1966 à 1970.

Puis il sera membre du nouveau Syndicat des Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de Maîtrise d'Air France (SICTAMAF CGT)

Pendant cette période, il sera amené ,avec ses collègues, à défendre un syndicalisme spécifique d'encadrement dans la CGT.

Pendant son activité professionnelle au sein de la Direction Commerciale :

Il a œuvré aux études de marché

Il a été expert à Rome en 70/72, adjoint au Délégué pour l'Europe du Sud

Il a participé aux rapports et aux négociations avec les compagnies étrangères

Lors de son départ en retraite en 1985 avec rang d'Inspecteur en Chef, il adhère à l'Union Syndicale des Retraités Air France (USRAF CGT).

Adhérent de la Section de Paris, membre du collectif de direction de cette section, il participait aux manifestations et battait très souvent le pavé Parisien.

Militant jusqu'au bout, il était encore délégué à notre 11ème congrès du 2 au 15 juin 2015*.

Nous n'oublierons pas les grandes qualités humaines et la gentillesse de Claude.

Claude tu restes et resteras présent parmi nous.

* NDLR : Il y revendiquait de « ne pas mettre sous le tapis les actes de racisme ou d'antisémitisme, quand bien même ils émaneraient d'adhérents de la CGT ».

Assemblée Générale de la Section de Paris de l'USRAF CGT

Restaurant l'Apprenti Paris 24 octobre 2013
Jean Louis Landa, Francis Vitel, Marc Carpentier, Nathan Zederman, Bernard Robin, Michel Wagnez, Claude Kahn, Denise Stern

USRAF-CGT
Orly Fret 693
94394
ORLY AEROGARE
CEDEX

Courriel :
usraf.cgt@free.fr

TRANSPORTS AÉRIENS Directeur de la publication :
M. Yvon Touil
"Union Syndicale des Retraités d'Air France CGT et UGICT CGT
Orly Fret 693
94394 ORLY AEROGARE CEDEX"
Tél.: 01 41 56 04 04
Courriel : usraf.cgt@free.fr
Administration :
263, rue de Paris
93100 Montreuil
Commission paritaire n° 1114-S-07064
Imprimé par Alliages-CI
115, avenue Raspail -94250 Gentilly
Tél.: 01 41 98 37 97

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur nos activités, sur nos sections ou, tout naturellement vous syndiquer. Merci de remplir cet emplacement et de nous le retourner à :

Union Syndicale des Retraités d'Air France CGT et UGICT CGT Orly Fret 693

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

..... Tél.: .....